

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE 2020-2021 n°1

Ecole : De Gaulle Anthonioz

Commune : Toulouse

Date : 09/11/2020

Equipe enseignante : Laetitia Busson (directrice CM1-CM2), Maion Escande (CP), Emilie Cour (CE2-CM1), Pauline Abraham (CM1-CM2), Marie Cario (PS-GS), Mathilde Cantegreil (PS-MS), Sonia G

Parents délégués : Nadia, Marta, Béatrice, Raoul, Chloé et Stéphane (2^e moitié de réunion)

Mairie : M. Serp, Maire de quartier (arrivée en cours, parti avant la fin)

La séance est ouverte à 18h10

Ordre du jour :

Point 1 règlement intérieur de l'école	<p>Le règlement intérieur de l'école est issu du règlement type des écoles maternelles et élémentaires publiques de la Haute-Garonne. Il a été modifié pour simplifier le texte auprès des parents.</p> <p>Le règlement a été simplifié pour une présentation aux élèves suite aux élections de délégués.</p> <p>Vote pour le règlement intérieur : pour à l'unanimité.</p>
Point 3 Bilan de la rentrée	<p>L'école accueille 303 élèves répartis de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">1 classe de PS/MS à 7/18 soit 25 élèves1 classe de PS/MS à 8/18 soit 26 élèves1 classe de PS/MS à 8/19 élèves 27 élèves1 classe de PS/ GS à 11/14 soit 25 élèves1 classe de PS/ GS à 12/14 soit 26 élèves1 classe de PS/GS à 11/ 12 soit 23 élèves1 classe de CP à 26 élèves2 classes de CP/CE1 à 11/13 et 12/14 soit 24 à 26 élèves1 classe de CE2 à 25 élèves1 classe de CE2/CM1 à 13/11 élèves soit 24 élèves1 classe de CM1/CM2 à 8/19 soit 27 élèves : <p>Personnel de l'école : personnes : 14 enseignantes/ 8 ATSEM/ 6 AESH/ 6 AT</p> <p>Il manque 1 ATSEM poste non pourvu/ 2 AT difficulté pour l'équipe d'assurer le nettoyage de l'école : très grosse structure</p> <p>Il manque des AESH car la directrice reçoit encore des notifications MDPH. Pour information, cette année le système de gestion des AVS a été modifié. Cela se fait au niveau local (PIAL) afin de permettre un meilleur agencement des recrutements et des répartitions du personnel</p> <p>Les AESH font 2 types d'accompagnement : individualisé (suivi d'un seul enfant) ou collectif. Le maximum d'enfants suivis par un AESH est de 4.</p> <p>La directrice a fait une demande pour 2 AESH de plus.</p> <p>Entre 15 et 20 enfants sur l'école font l'objet d'une notification MDPH.</p>

<p>Point 4 La vie scolaire</p>	<p>Projets sur l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les classes d'élémentaire participent au dispositif école et cinéma : les élèves verront 3 films dans l'année, le déplacement se fait en transport en commun, une participation de 1 euros 50 est demandée aux parents, reste à la charge de la coopérative 70 centimes par élèves • Les classes de CP et CP /CE1 et CE1 vont où iront à la piscine tous les mardis matin jusqu'au 2 décembre ; stage massé pour les élèves de CE1 du 4 janvier au 15 janvier, nous avons 11 parents avec l'agrément piscine. • La classe de CM1/CM2 commencera en janvier une activité tir à l'arc • Parcours culturel : classe de CM1/CM2 : ballade de cirque / classe CP/CE1 Mme Couralet : Créer avec la tradition Musicale Occitane/ classe de CP : Visiter le Théâtre Jules Julien/ classe de CE2/CM1 : Vivre la préhistoire, partenariat avec le Muséum • La classe de CE2 sera en parcours urbain en février sur la thématique de la programmation de robot, les élèves auront également des interventions sportives : patinoire dès le mois de novembre et VTT. • Les élèves de l'élémentaire bénéficient de l'intervention d'une assistante anglaise présente les mercredis matin • ENT : outil de communication au niveau de l'école. Les codes parents ont été collés dans les cahiers de liaison. <p>Projet du CLAE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <p>Ateliers « étude » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les ateliers « étude » ont débuté en octobre. <p>Les APC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elles ont débuté courant octobre. Le thème est le langage en maternelle et la phonologie/lecture en élémentaire.
<p>Point 5 demande à la mairie</p>	<p>Problème de stationnement</p> <p>Rien n'est prévu pour le stationnement du personnel de l'école (ni maîtresses ni personnels Mairie). A l'installation, la Mairie avait indiqué que des places de parking seraient réservées pour le personnel de l'école (une partie de ces places ont disparu et les autres sont réservées au personnel Mairie qui vient intervenir sur l'école (travaux, etc,...). Aucune aide n'est allouée de la part de l'Education Nationale, l'équipe enseignante demande une aide de la Mairie. A l'étude par M. Serp, qui a rappelé que dans un écoquartier, les déplacements en modes doux et transports en communs étaient à privilégier (les maîtresses ont rappelé que certaines d'entre elles étaient nommées là pour l'année sans que ce soit leur choix et n'avait donc pas toujours la possibilité d'utiliser ces modes de transport).</p> <p>Le problème de stationnements récurrent au quartier a été évoqué et notamment le stationnement dépose-minute de l'école. M. Serp a indiqué qu'une réflexion était en cours au niveau des services techniques pour des aménagements rue Thomas Dupuy et limiter les stationnements sauvages.</p> <p>Besoins en matériel</p> <p>Il a été demandé à M. Serp la possibilité d'acheter une structure de motricité et des espaliers pour les activités de motricité des maternelles.</p>

	<p>Les parents d'élèves ont appuyé cette demande indiquant qu'il n'était pas normal qu'une école nouvelle soit si peu équipée et qu'à chaque ouverture de classe (donc tous les ans) le manque de moyens et matériel se faisait sentir.</p>
<p>Point 6 Sécurité de l'école, travaux et aménagement</p>	<p>Pour la sécurité intérieure de l'école, des exercices incendies sont prévus au nombre de deux dans l'année ainsi que deux exercices PPMS (plan particulier de mis en sécurité) dans le cadre du plan de prévention des risques majeurs : un exercice intrusion et un exercice risque et prévention.</p> <p>Protocole sanitaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Port du masque dès le CP • Lavage des mains <p>Limiter le brassage des élèves : 2 groupes constitués en élémentaire (récréation séparée et activités séparées au Claé) et 3 groupes en maternelle. Pb : pas de matériel sécurisé pour séparer la cour en maternelle (demande de barrières auprès de M. Serp).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Port du masque en élémentaire <p>Pas de souplesse possible. Port du masque obligatoire, même en sport du fait de l'impossibilité de respecter les distances de sécurité. Les maîtresses ont adapté les activités physiques pour qu'elles ne soient pas intenses. Lors des activités physiques intenses au claé, pas de masque.</p>
<p>Point 6 La coopérative scolaire</p>	<p>2606€ sur le compte de la coopérative fin août. Beaucoup plus que l'an dernier, car très peu de dépenses sur l'année scolaire (confinement). Dépenses : cotisation OCCE de 763€. Les dons des parents n'ont pas encore été encaissés. Vente de la photo de classe à venir.</p> <p>Bourse aux livres : projet des parents d'élèves Les parents d'élèves ont indiqué leur projet de bourse aux livres. Une communication doit être relancée pour commencer la collecte de livres. Un tri sera fait avec les maîtresses pour garder les ouvrages les plus intéressants pour la BCD.</p>

La séance est levée à 20h15

Président de séance (Directeur) : Mme BUSSON

Secrétaire de séance : Enseignante Mme Escande + parent délégué


